

CALENDRIER 2026-2027

Rentrée des élèves internes et journée pédagogique	Lundi 31 août 2026
Début des cours 1er trim	Mardi 1er septembre 2026 à 08h00
Lundi du Jeûne Fédéral	Lundi 21 septembre 2026 (excursion scolaire)
Vacances d'octobre	Dernier jour de cours : vendredi 16 octobre 2026 à 16h00 Reprise des cours : lundi 26 octobre 2026 à 08h00
Fin des cours - Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 18 décembre 2026 12h00 Spectacle de Noël : vendredi 18 décembre 2026, 18h00
Début des cours 2e trim	Lundi 11 janvier 2027 à 08h00
Vacances de février	Dernier jour de cours : vendredi 5 février 2027 à 16h30 Reprise des cours : lundi 15 février 2027 à 08h00
Fin des cours vacances de Pâques	Dernier jour de cours : jeudi 25 mars 2027 à 15h30
Début des cours 3e trim	Lundi 12 avril 2027 à 08h00
Week-end Ascension	Dernier jour de cours : mercredi 5 mai 2027 à 15h15. Reprise des cours : lundi 10 mai 2027 à 08h00
Lundi de Pentecôte	Lundi 17 mai 2027 Reprise des cours : mardi 18 mai 2027 08h00
Fin de l'année scolaire et cérémonie de clôture	Dernier jour de cours et cérémonie de fin d'année : vendredi 18 juin 2027 à 16h00 (garden party)

Notes importantes :

- Les élèves internes ne sont pas autorisés à quitter l'école sans autorisation écrites des parents
- Les élèves internes peuvent rester à Chantemerle durant les relâches d'Octobre et de Février. Des activités seront alors proposées.
- Les départs et arrivées se font selon les horaires spécifiés. **Les départs anticipés ne sont pas autorisés sauf demande préalable écrite des parents. Les heures de cours manquées seront inscrites dans le bulletin et devront être rattrapées.**
- Les horaires et N° de vols des arrivées et départs par avion doivent être annoncés à l'avance par email ou par fax.
- La participation aux spectacles de fin d'année est obligatoire. Les départs devront être planifiés après 17h00.
- Les week-ends commencent le vendredi à 16h30 et se terminent le dimanche à 19h00. Une navette de et vers la gare de Vevey est à disposition à ces heures.
- Si un élève est invité à passer un week-end ailleurs que dans sa famille, une permission écrite des parents de l'élève concerné ainsi qu'une invitation de la famille d'accueil devront être envoyés par fax ou email au plus tard 3 jours avant le week-end.
- Des entretiens avec les professeurs et la direction peuvent être organisés à tous moments. Merci de nous aviser à l'avance par email (contact@chantemerle.ch).